



Formulaire à retourner au CCAS

- ▶ par courriel à [camille.kuder@biesheim.fr](mailto:camille.kuder@biesheim.fr)
- ▶ par dépôt dans la boîte aux lettres du CCAS 1 rue des capucins

## Aide au permis de conduire auto/moto

<b>Objet</b>	<b>Participation au financement du permis de conduire auto ou moto (permis A2),</b> délibération du Conseil d'administration du CCAS du 14/12/2021
Date d'effet	1 <sup>er</sup> janvier 2022
Bénéficiaire	Jeune âgé de 25 ans maximum domicilié à Biesheim dès lors qu'il obtient le permis de conduire
Montant	Forfait de 100 € non-renouvelable et non cumulable auto-moto
Conditions	- Être domicilié et déclaré en mairie de Biesheim - Détenteur du permis de conduire jusqu'à 25 ans (date anniversaire)
Dossier	- Formulaire de demande - Présentation du permis de conduire automobile ou moto (permis A2) dans les 12 mois de délivrance à partir du 1 <sup>er</sup> janvier 2022 - Justificatif de domicile de moins de 3 mois - Relevé d'identité bancaire ou postal

Nom-prénom ..... né(e) le ..... / ..... / .....

Adresse ..... à BIESHEIM

Numéro de téléphone : ..... / ..... / ..... / ..... / .....

Adresse mail : ..... @ .....

- sollicite l'aide au permis de conduire auto/moto
- déclare avoir pris connaissance des conditions d'éligibilité afférentes
- certifie l'exactitude des renseignements ci-dessus
- joins à la présente demande (tout dossier incomplet sera rejeté) :
  - Copie du permis de conduire
  - Copie d'un justificatif de domicile de moins de trois mois
  - Relevé d'identité bancaire ou postal

À Biesheim, le ..... / ..... / .....

Signature :